



N° 45
9 août 1999
Bimensuel

Ouverture officielle de la Fête des Vignerons 1999.

La foule assiste au couronnement des cinq meilleurs vignerons-tâcherons entourant Arlevin, roi de la Fête joué par le comédien Laurent Sandoz. De g. à dr.: Gaston Butty (masqué), Jean-Daniel Crausaz, Arlevin, Jean-François Franceschini, Salvatore Lecci et Raymond Favez.



La Fête joyeusement célébrée

Dans ce numéro



ACTUEL

L'école vaudoise en chiffres **2**

Les 200 jours de l'architecte cantonal **3**



EMPLOI

15 postes vacants **4**



CONSEIL D'ETAT

Décisions de la séance du 4 août **6**



BOUQUINER

Le blues d'Asa Lanova **7**

Un magnifique spectacle illumine Vevey ces jours. La Fête des Vignerons, dernière édition du siècle, enchante des dizaines de milliers de spectateurs. Le 29 juillet, la cérémonie d'ouverture a été marquée par le couronnement des héros de la Fête, les meilleurs vignerons-tâcherons (*photo*). Vevey est devenue la capitale de la Suisse, a lancé Ruth Dreifuss, présidente de la Confé-

dération. Quant à Claude Ruey, président du Conseil d'Etat vaudois, il a salué la célébration «d'une terre et de ses habitants prêts à entrer dans le 3^e millénaire, la célébration aussi de ce qui fonde notre identité profonde».

(En page 8, nous présentons l'exposition que consacre la Bibliothèque cantonale et universitaire à la «mémoire» de la Fête.)

Suspension du Forum sur le site Internet de l'Etat

Le Forum du site Internet de l'Etat de Vaud n'est «temporairement plus accessible pour des raisons d'ordre technique». Ceci depuis le 27 juillet, date à laquelle la Chancellerie d'Etat a décidé de suspendre ce forum. Motif: l'insertion sur le site officiel de l'Etat, par des auteurs anonymes, de messages de tonalité xénophobe dont on pouvait se demander s'ils ne relevaient pas de la loi contre le racisme.

Pourquoi suspendre le forum, plutôt que de se borner à effacer les messages litigieux? Simplement parce que le programme qui gère automatiquement le forum ne prévoit pas la possi-

bilité d'effacer des messages. En pleine période de vacances, et dans un moment où toutes les compétences informatiques disponibles à l'Etat ont pour priorité de préparer le passage à l'an 2000, il paraissait disproportionné d'interrompre les travaux en cours pour corriger le programme de gestion du forum.

Mais le Forum du site Internet de l'Etat de Vaud n'est pas supprimé. Il sera remis en fonction dès que la Chancellerie disposera des moyens de maîtriser les éventuels dérapages qui pourraient s'y produire.

LR

Publication d'une brochure au DFJ

Tout sur l'école vaudoise en 98-99

Le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) publie les chiffres de l'école vaudoise pour l'année scolaire 98-99 sous la forme d'une brochure.

Illustrée par de nombreux graphiques, la publication offre notamment le tableau de l'évolution des effectifs aussi bien des élèves que des maîtres dans les écoles du canton, de l'école enfantine à l'Université.

Premiers effets du pic de natalité

Les effets du pic de natalité de 91-92 ont commencé à se faire sentir dans les écoles vaudoises. Durant l'année scolaire 98-99, la première année primaire a absorbé son plus important effectif depuis plus de 10 ans. C'est là l'une des informations qui apparaissent dans la brochure que publie le secrétariat général du DFJ. Intitulé «L'école vaudoise 98-99», l'opuscule dit tout ou presque des statistiques de l'école vaudoise pour l'année scolaire 1998-1999.

Les nombreux tableaux et graphiques de la brochure permettent encore de constater la relative stabilité des orientations des élèves, la baisse de fréquentation des écoles privées par rapport aux écoles publiques au niveau de l'enseignement obligatoire, et la diminution relative des élèves d'origine italienne ou espagnole par rapport à ceux d'autres origines telles que l'ex-Yougoslavie ou le Portugal.

La stabilité des dépenses de l'Etat destinées à l'enseignement en général apparaît aussi en regard des dépenses spécifiques qui montrent, elles, des diminutions dans

certains secteurs comme celui de l'Université. Parallèlement, les graphiques montrent l'augmentation continue des effectifs déjà constatée au niveau de l'école obligatoire et post-obligatoire ces dernières années.

Offrant un panorama général à l'intention des responsables politiques, de l'administration et des personnes intéressées aux chiffres de l'école vaudoise, l'opuscule de 44 pages est complémentaire à une brochure détaillée offrant 188 pages de tableaux sur la scolarité obligatoire et intitulée «Statistiques scolaires 1998-1999: résultats des recensements scolaires organisés dans les écoles publiques et les classes de l'enseignement spécialisé».

Les deux brochures sont disponibles auprès du secrétariat général du Département de la formation et de la jeunesse. *comm.*

**PETITES ANNONCES**

A vendre: scooter Honda Spacy 125 cm³, excellent état (a toujours été parké en garage souterrain), bordeaux, 18'000 km. Fr. 1500.-
Tél. 021/803 73 74 (avec rép.)



La Gazette

Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Dominique Guindani, Laurent Kleiber, Philippe Anhorn, Isabel Balitzer Domon, Joël Christin, Françoise Cottet, Jacqueline Decurnex, Chantal Epiney, Catherine Lavanchy.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone 021/ 316 40 50

Fax 021/ 316 40 52

E-mail La.Gazette@chancellerie.vd.ch

**AUTREMENT DIT...****Un problème pour y voir clair**

Les réformes de l'enseignement sont loin de faire l'unanimité. Un groupe d'enseignants de très haut niveau s'est penché sur une question qui préoccupe la majorité des futurs instituteurs: l'évolution d'un problème de mathématique. Cette comparaison vous aidera à vous y retrouver.

Enseignement 1960

Un paysan vend un sac de pommes de terre pour 100 francs. Ses frais de production s'élèvent aux 4/5 du prix de vente. Quel est son bénéfice?

Enseignement traditionnel 1970

Un paysan vend un sac de pommes de terre pour 100 francs. Ses frais de production s'élèvent aux 4/5 du prix de vente, c'est-à-dire à 80 francs. Quel est son bénéfice?

Enseignement moderne 1970

Un paysan échange un ensemble P de pommes de terre

contre un ensemble M de pièces de monnaie. Le cardinal de l'ensemble M est égal à 100 et chaque élément de M vaut 1 franc. Dessine 100 gros points représentant les éléments de l'ensemble M. L'ensemble F des frais de production comprend 20 gros points de moins que l'ensemble M. Donne la réponse à la question suivante: quel est le cardinal de l'ensemble B des bénéfices? (à dessiner en rouge)

Enseignement rénové 1981

Un agriculteur vend un sac de pommes de terre pour 100 francs. Les frais de production s'élèvent à 80 francs et le bénéfice est de 20 francs. Devoir: souligne les mots «pommes de terre» et discutes-en avec ton voisin.

Enseignement réformé 1981

Un peizan kapitalist privilégié sanrichi injustement de 20 francs sur un sac de patate.

Analiz le tekst et recherche les fote de contenu de gramère, d'orthographe, de potuassion et ensuite dis se que tu pense de set maniaire de senrichir.

Enseignement assisté par ordinateur 1990

Un producteur de l'espace agricole câblé consulte en conversationnel un data bank qui display le day rate de la patate. Il loades son progiciel de computation fiable et détermine le cash flow sur écran bitmap (sous MS/dos avec config floppy et disque dur 4 Mo).

Dessine avec ta souris le contour intégré 3D du sac de pommes de terre. Puis loguetoi au network par le 3615 code BP (Blue Potato) et suis les indications du menu.

Enseignement 2000

Qu'est-ce qu'un paysan?

(Auteur inconnu)

Les 200 jours d'Eric Perrette

Pour une architecture publique qui innove

Le nouvel architecte cantonal est un adepte du développement durable.

Eric Perrette aime dire «nous», non par majesté, mais parce qu'il est un fervent partisan du travail en équipe, dans le respect des points de vue et des valeurs culturelles des autres. Ce passionné de cyclisme et de voyages «croque» avec talent tout ce qui capte son attention. Les illustrations de cet article sont de sa main. Après plus de 200 jours d'activité, le chef du Service des bâtiments (SB) a bien voulu tenter un premier bilan.

— *Qu'est-ce qui vous a motivé à quitter la direction de l'arrondissement des constructions fédérales de Lausanne pour le SB?*

— C'est bien loin tout ça! Le démantèlement de l'office, la disparition de l'arrondissement. A Berne, un horizon sans surprise et orienté vers l'art de la construction pour la défense. J'ai voulu diriger mon avenir vers de nouvelles actions. A la tête du SB, j'ai retrouvé la même palette d'activités qu'à la Confédération. Comme l'architecture et le patrimoine forment un tout et ont une relation dialectique, je ne peux que me réjouir d'y trouver les monuments historiques et l'archéologie en plus. Ma volonté est de faire reconnaître la valeur du patrimoine immobilier de l'Etat et de créer une architecture du XXI^e siècle, qu'il



Rue Sanguinet à Montréal.



s'agisse de petits ou de grands projets (constructions, transformations ou réhabilitations).

— *Après bientôt 200 jours d'activité, quel bilan faites-vous?*

— C'est trop tôt! Laissez-moi le temps! Les vrais résultats ne se verront pas avant deux à trois ans, quand nous aurons réalisé les projets d'aujourd'hui, comme l'extension et la rénovation du centre d'exploitation des autoroutes de Bursins, dont nous venons de lancer le concours. Cette construction sera exemplaire de la nouvelle philosophie du département, le développement durable.

— *Comment votre service vit-il les restrictions des budgets d'investissement et d'entretien?*

— Nous sommes restés ouverts aux propositions formulées dans le cadre de la Table ronde sur la redéfinition des normes et des standards de construction, par exemple. Mais l'Etat ne doit-il pas veiller à ne pas construire du bas de gamme? Ce serait la voie ouverte aux pannes, aux dérèglements, à la corrosion, à l'insalubrité, etc.

Les économies sur l'entretien sont un problème général que connaissent les grandes villes et les autres cantons. C'est une préoccupation de notre service; avec l'équipe de la section travaux, nous développons de nouveaux arguments pour mettre en évidence les conséquences de ces restrictions

et la nécessité de maintenir notre patrimoine bâti en bon état, l'Etat de Vaud devant soigner son image par une attitude exemplaire en la matière. S'il faut diminuer encore les dépenses, alors économisons plutôt sur les programmes et les besoins par une approche analytique rigoureuse et critique, pour ne construire que le strict nécessaire.

— *L'architecture publique doit-elle être exemplaire?*

— En cette période moins riche, elle doit non seulement être exemplaire, mais aussi novatrice, ouverte au progrès, aux méthodes contemporaines de construction (formes, structures, matériaux, respect de l'environnement et du cadre de vie). Les collectivités publiques doivent inciter leurs collaborateurs et leurs mandataires à être imaginatifs, soucieux de la qualité, et à créer la nouveauté.

— *Quel est votre architecte préféré?*

— De ceux qui m'ont marqué, Frank Lloyd Wright, dont les œuvres les plus connues sont le Guggenheim Museum de New York et la villa sur la cascade en Pennsylvanie.

— *Quelles villes vous fascinent?*

— Montréal et Chicago pour leur mélange de styles d'architecture d'hier et d'aujourd'hui, et parce que je suis passionné par le continent nord-américain.

Interview Jacqueline Decurnex



Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés en priorité à des candidats internes à l'administration cantonale vaudoise
Ils sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes

Réf.	Fonction	Description
1656	Spécialiste informatique A (responsable de production) cl. 28-30 100%	Activité: garantir la mise en production des applications. Planifier, organiser, contrôler et suivre les travaux, les interventions et le dépannage. Coordonner les achats et les livraisons de matériel. Assurer la sécurité des systèmes centraux, du parc micro et des locaux. Développer, administrer, conduire et suivre les prestations du service aux utilisateurs (formation et hotline). Indispensable: titre universitaire, diplôme ETS, diplôme fédéral d'informaticien de gestion ou titre jugé équivalent. Expérience dans un poste comparable ou en qualité d'agent de méthode de 3 ans environ.
1660	Juristes cl. 24-28 ou Secrétaires juristes cl. 22-25 100%, 2 postes	Activité: gère les litiges relatifs à la taxation et à la perception de l'impôt. Défend la position de l'administration devant les tribunaux. Participe aux travaux législatifs en cours et donne des avis juridiques sur des sujets variés, tant sur le plan externe qu'interne. Indispensable: pour le poste de juriste: licence en droit; thèse de licence ou pratique professionnelle de 3 ans environ depuis l'obtention de la licence. Pour le poste de secrétaire juriste: licence en droit. Bonne capacité rédactionnelle et intérêt pour le domaine de la fiscalité. Spécificité: le profil du poste requiert des études de droit complètes: licence en droit, doctorat, brevet d'avocat ou patente de notaire.
1669	Spécialiste bureautique B ou C cl. 20-24 à 24-26 100%	Activité: assure la formation des utilisateurs en matière bureautique. Conseille et assiste les utilisateurs pour la maîtrise des logiciels bureautiques. Participe à la conception, à l'analyse et au développement d'applications bureautiques en collaboration avec les utilisateurs/développeurs. Coordonne ces développements avec les bases de données administratives centrales. Suit l'évolution des outils et de méthodes en matière d'informatique personnelle. Indispensable: titre universitaire, diplôme ETS, brevet fédéral d'analyste programmeur ou équivalent. Environ 5 ans d'expérience dans la bureautique. Maîtrise du Macintosh et des logiciels Word, Excel et FileMaker Pro. Aptitude à enseigner, à communiquer, sens du service. Souhaité: connaissances du monde PC et de la suite Office. Maîtrise de l'anglais technique.
1655	Chargé de recherche cl. 22-25 100%	Activité: conduite de travaux de recherche et d'analyse dans les domaines du nouveau statut du personnel et d'une nouvelle loi sur la caisse de pension. Rédaction de textes juridiques. Appui au chef de projet dans l'élaboration et la conduite du projet. Indispensable: licence en droit ou formation équivalente. Pratique professionnelle de 5 ans environ dans un domaine jugé utile à la fonction. Intérêt pour le droit administratif, le droit du travail et les problèmes liés à la caisse de pension. Souhaité: aptitude particulière à la communication écrite et orale.
1662	Contrôleurs d'impôts cl. 20-22 100%, 3 postes	Activité: vous assurez le contrôle des déclarations des sociétés de capitaux, des associations et fondations réparties dans tout le canton. Indispensable: pratique professionnelle de 3 ans environ en qualité de contrôleur d'impôts B ou un CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent, expérience de 12 ans environ dans des activités comptables, fiscales ou bancaires, ou brevet fédéral de comptable ou d'agent fiduciaire avec maîtrise de la comptabilité et de la fiscalité.

Bureau des ressources humaines

Ch. de Mornex 38 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23
Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

1665	<p>4 postes:</p> <p>Un responsable de recette cl. 20-22 100% (1 poste)</p> <p>et</p> <p>1^{er} secrétaire A cl. 18-20 100% (3 postes)</p>	<p>Activité: encaissement légal des contributions difficilement recouvrables comprenant particulièrement la liquidation de défauts de biens des offices des districts.</p> <p>Indispensable: CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent. Expérience professionnelle de 12 ans environ, dont quelques années dans un service contentieux (agent d'affaires, banque ou autre). Connaissances de la loi sur les poursuites et faillites. Bonne faculté d'expression orale et écrite.</p>
1678	<p>Assistant social B ou A (resp. de secteur) cl. 17-21</p> <p>1^{er} secrétaire B ou A (resp. de secteur) cl. 17-20</p> <p>100%</p>	<p>Activité: le responsable de secteur assume l'exécution des décisions judiciaires relevant de son secteur, un suivi régulier et individualisé des dossiers, participe à des rencontres de réseaux interdisciplinaires, collabore avec les établissements pénitentiaires et les instances pénales, dirige des entretiens avec des condamnés.</p> <p>Indispensable: diplôme d'assistant social ou titre jugé équivalent ou CFC d'employé de commerce. Pratique professionnelle de 8 ans au minimum et expérience de quelques années dans le domaine juridique. Maîtrise de l'informatique, aptitude à gérer une petite équipe, bonnes capacités rédactionnelles, facultés d'analyse et de synthèse. Connaissances des domaines pénal, pénitentiaire et/ou psychiatrique.</p>
1679	<p>Assistant HEV cl. 19-23</p> <p>50-100% (à déterminer)</p>	<p>Activité: vous participez à des projets de recherche, à des mandats, à la mise en place d'un serveur et vous gérez un réseau. Vous aidez également au niveau de l'enseignement.</p> <p>Indispensable: diplôme d'une haute école (EPFL, Université, Ecole d'ingénieurs), formation technique ou économique complétée par une spécialisation en informatique. Intérêt marqué pour le développement et la gestion d'un centre informatique.</p> <p>Particularité: durée déterminée d'une année, renouvelable 3 fois.</p>
1677	<p>1^{er} secrétaire A cl. 18-20</p> <p>100%</p>	<p>Activité: collaborer avec le chef de la comptabilité d'un département et le seconder au sein d'une équipe de 4 personnes. Veiller au traitement et à la transmission rapide des paiements de l'ensemble des services. Participer à la préparation et à l'exécution des rapports, analyse des travaux, etc., venant du Service centralisé des finances de l'Etat, et les coordonner.</p> <p>Indispensable: CFC d'employé de commerce, environ 10 ans d'expérience. Capacité à effectuer des travaux comptables et administratifs spéciaux impliquant des responsabilités particulières. Connaissances approfondies de la comptabilité. Maîtrise des outils bureautiques courants.</p>
1675	<p>Secrétaire comptable cl. 15-18 ou</p> <p>Employé principal d'administration cl. 14-16</p> <p>100%</p>	<p>Activité: tenue de la comptabilité du budget du service. Participation à l'élaboration du budget annuel et aux activités comptables et administratives spécifiques au service. Contrôle de la gestion du budget, des imputations et de l'ensemble des pièces comptables. Responsabilité de l'exécution de la procédure des rappels et du contentieux des factures débiteurs.</p> <p>Indispensable: CFC de commerce ou titre jugé équivalent. Pratique professionnelle de 6 ans environ. Sens aigu de la précision et de l'organisation. Maîtrise du programme Procofiév et des autres logiciels bureautiques courants.</p>
1676	<p>Surveillant A cl. 12-14</p> <p>100%</p>	<p>Activité: le rôle du surveillant consiste à soutenir et à encadrer le détenu dans ses diverses activités (travail, sport, activités associatives) et à veiller au respect des règlements et de la discipline.</p> <p>Indispensable: CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent. Pratique professionnelle de 3 ans. Nationalité suisse, casier judiciaire vierge, permis de conduire. Connaissances d'une langue étrangère et de l'informatique.</p>
1680	<p>Secrétaire cl. 15-18</p> <p>100%</p>	<p>Activité: vous êtes responsable d'un ou deux employés et éventuellement d'un apprenti. Vous préparez des rapports comptables, exécutez des opérations comptables et effectuez des paiements pour une ou plusieurs facultés. Vous apportez également votre aide aux utilisateurs pour l'élaboration de leur budget.</p> <p>Indispensable: CFC d'employé de commerce avec pratique de 6 ans dont 3 au minimum dans la comptabilité, bonnes connaissances de la bureautique et aisance rédactionnelle.</p> <p>Souhaité: expérience sur progiciel comptable SAP et en fiduciaire.</p>



1670

Employé d'administration
cl. 10-12
100%

Activité: vous préparez des rapports comptables, exécutez des opérations comptables et effectuez des paiements pour une ou plusieurs facultés.

Indispensable: CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent, expérience en comptabilité, bonnes connaissances en informatique (Word, Excel et progiciels comptables). Précision et esprit d'équipe.

Souhaité: expérience sur progiciel comptable SAP et en fiduciaire.

1671

3 postes:
Surveillant A ou B
cl. 10-12 à 12-14
100%

Activité: contrôler l'accès des détenus au quartier carcéral. Gérer la fouille, les dépôts et la distribution des repas. Garantir la sécurité dans la zone carcérale.

Indispensable: surveillant A: CFC nécessitant au moins 3 ans d'apprentissage; pratique professionnelle de 3 ans minimum. Surveillant B: âge minimum de 23 ans. Capacité à gérer la présence des détenus dans la zone carcérale. Veiller au respect des prescriptions de sécurité. Travailler de manière indépendante.

Spécificité: pas d'inscription au casier judiciaire. Travail en tournus au sein d'une équipe de 4 personnes. Locaux récents et bien équipés. Restaurant d'entreprise et place de parc à disposition. Véhicule recommandé.

1672

1673

1681
IDHEAP

**Employé de bureau/
réceptionniste**
cl. à déterminer
50%-60%

Activité: tâches de bureau: correspondance, gestion d'adresses sur ordinateur, classement de documents, gestion de stock et accueil téléphonique (téléphones en allemand, parfois en anglais).

Indispensable: CFC d'employé de bureau, connaissance de la bureautique, expérience de téléphoniste, connaissances de base en allemand et éventuellement en anglais. Bonne présentation.

Adresse: IDHEAP, M. L. Ballif, route de la Maladière 21 - 1022 Chavannes (tél. 021/694 06 00).

Bureau des ressources humaines

Ch. de Mornex 38 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23
Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h



Décisions de la séance du 4 août

DEC

Département de l'économie

Promotion économique: modification du décret sur l'aide financière à la diversification

Suite à son acceptation du projet de loi sur la promotion économique endogène, le Conseil d'Etat a renoncé à l'augmentation de 15 millions de l'enveloppe de cautionnement, le montant prévu dans le décret du 1^{er} juin 1983 sur l'aide financière à la diversification restant ainsi de 75 millions. L'Exécutif cantonal a encore décidé de la création d'une enveloppe de 4 millions destinée à l'arrière-caution des projets industriels présentés par la Coopérative vaudoise de cautionnement. Tous les autres articles du décret sont en outre abrogés.

DEC, Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme, 021/316 63 99

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Contrats de prestation à l'essai dans la gestion forestière

Remplacer progressivement le subventionnement à l'acte par une gestion par objectifs et par des contrats de prestation: quatre arrondissements forestiers ont été désignés pour tester ces nouvelles méthodes de gestion publique. Les arrondissements d'Yverdon-Echallens, Lausanne, Vallorbe et Orbe ont été choisis avec la Confédération parce qu'ils représentent la diversité du canton. Ce test, baptisé «EFFOR 2 VD», couvre 12% de l'aire forestière vaudoise et reçoit actuellement 18% des subventions cantonales et fédérales.

Georges Herbez, chef du Service des forêts, de la faune et de la nature, 021/316 61 40

Police 2000: le Conseil d'Etat soutient sa mise en place et informe le Grand Conseil

En mars 1999, le Grand Conseil demandait que le Conseil d'Etat reprenne Police 2000 à son compte et informe régulièrement le Grand Conseil dans un esprit de partenariat. Répondant à cette résolution, le Conseil d'Etat précise aujourd'hui

qu'il soutient la mise en place de Police 2000 et qu'il informera régulièrement les députés sur l'avancement des travaux. Le Conseil d'Etat ajoute qu'il est conscient des craintes exprimées par les municipalités et qu'il n'exclut pas, sur le plan financier, de répartir différemment les coûts par le biais d'EtaCom.

Jean-Claude Mermoud, chef du DSE, président du comité de pilotage de Police 2000, 021/316 45 00

Les conditions de travail et les droits des collaborateurs de l'ECA seront préservés

Le 18 juin dernier, le syndicat SUD écrivait au Conseil d'Etat pour manifester son inquiétude quant au sort réservé au personnel dans le cadre de l'autonomisation de l'Etablissement cantonal d'assurance. Le Conseil d'Etat répond aujourd'hui que la loi, approuvée par le Grand Conseil, comprend la notion de convention collective de travail et qu'il s'agit là de la preuve concrète de son attachement à la notion de concertation. Le Conseil d'Etat précise qu'il entend bien que les intérêts du personnel de l'ECA soient garantis; dans ce sens, il vérifiera que toutes les conditions légales formelles soient respectées et veillera à ce que le personnel de l'ECA ne soit pas préterité par rapport à la situation actuelle.

Jean-Claude Mermoud, chef du DSE, 021/316 45 00





Entre polar et voyage initiatique, *Le Blues d'Alexandrie*

Sixième livre d'Asa Lanova, Le Blues d'Alexandrie nous entraîne dans une ville chargée d'histoire qui évoque les sectes gnostiques, les mystères de la Kabale et l'initiation clandestine.

C'est là, dans le port égyptien d'Alexandrie, qu'à la suite d'une rupture amoureuse, Eve, le personnage principal du roman, vient mener des recherches sur Hypatie, astronome et mathématicienne grecque massacrée par les chrétiens en l'an 415. La légende prétend qu'Hypatie, peu avant sa mort, rédigea un traité d'astronomie qui disparut ensuite dans un monastère égyptien. Sur la trace de ce texte, Eve reçoit des lettres anonymes l'encourageant à persévérer malgré les dangers qui la guettent et le tourbillon de sensations dans lequel elle se sent emportée. Cédant cependant aux envoûtements de la ville, elle s'abandonne peu à peu à ce «pays de fausse douceur, d'anarchie et de cruauté, mais qui offre ce qu'on ne trouve nulle part ailleurs: la perception de l'éternité».

La quête d'Eve

Fascinée par le destin tragique de la belle Hypatie, la jeune femme découvre en progressant dans sa quête une Alexandrie secrète dont elle déchiffre les arcanes, à mesure qu'elle accède également au tréfonds de son âme. Au cours de ses pérégrinations dans cette ville étrange et fascinante, ses sentiments à son égard ne cessent d'osciller entre l'attraction et la répulsion, alors qu'elle arpente des quartiers qui exhalent mille parfums de lucre et de concupiscence. Dans la moiteur sournoise de ruelles traversées par le chant des prières, elle est même gagnée par les résurgences imaginaires du climat de fanatisme qui régnait à la mort d'Hypatie. Partagée entre l'appréhension de croupir à Alexandrie et l'étrange pressentiment d'y découvrir les raisons de sa présence, elle réalise qu'«au fond, c'est peut-être ça, la vie: chercher sans trêve et sans attaches».

Cette singulière recherche renvoie dès lors à l'aspect mystique du roman d'Asa Lanova et au cheminement intérieur de son héroïne livrée aux multiples périls de son errance égyptienne. Et la romancière, mêlant le polar au récit initiatique, n'hésite pas à en-



Le Blues d'Alexandrie d'Asa Lanova précipite le lecteur dans les labyrinthes et les sortilèges du port égyptien.

chevêtrer la trame de son roman dans une symbolique aquatique – on pense à la relation matricielle d'Eve et de la mer. Quant aux autres personnages de cet élégant texte, ils contribuent à étoffer et à densifier l'intrigue et le suspense construits tout autour de la quête d'Eve. Parmi eux, on signalera Clio, l'ancienne maquerelle qui trouve dans l'occultisme de quoi se consoler de ses déboires sentimentaux, Nemrod, le charismatique maître d'un cercle d'initiés pré-occupés d'ésotérisme, ou encore l'énigmatique Julien, qui d'allié providentiel deviendra un tardif complice amoureux.

Résurgence d'une Alexandrie mythique

Mais au-delà de l'agencement de son action, *Le Blues d'Alexandrie* séduit aussi par son écriture sensuelle et suggestive qui précipite le lecteur dans les labyrinthes et les sortilèges d'une ville et rappelle celle du *Quatuor d'Alexandrie* de Lawrence Durrell. Voilà de quoi distinguer radicalement ce

texte envoûtant d'une littérature en vogue, destinée aux adeptes de la consommation spirituelle... Car la plus grande réussite du livre tient sans nul doute à la présence de l'atmosphère nostalgique qui traverse ce roman imprégné des odeurs de la mer, des fragrances suaves d'Orient et des couleurs chatoyantes encore présentes dans les jardins, la plage, les minarets et les venelles d'Alexandrie. A travers ainsi la vision onirique qu'elle suggère d'une Alexandrie mythique, la romancière ravive les splendeurs d'antan et nourrit de sa mémoire imaginaire un récit qui évoque la cité sophistiquée de jadis, à l'époque où coexistaient en elle tant de races, de langues et de religions différentes.

Maurice Sierro, membre
du Comité de lecture
de La Gazette

Asa Lanova, *Le Blues d'Alexandrie*,
Bernard Campiche éditeur,
354 p., 1998.

Approche globale des finances publiques

La pression budgétaire conditionne l'action publique et favorise des approches sectorielles aux dépens de perspectives transversales, intégrant les critères de durabilité sociale, environnementale, culturelle et économique. *Finances et territoires – Leur place dans la prise de décision publique* propose une approche politique et territoriale des finances publiques. Il met l'accent sur la capacité d'un territoire à créer et à mobiliser des ressources financières et humaines autour de projets.

Publié sous la direction de Barbara Pfister, Ruggero Crivelli et Michel Rey, éd. Presses polytechniques et universitaires romandes, 320 p., 1999.

Des parades du XVII^e siècle à la Fête d'aujourd'hui

La Bibliothèque cantonale et universitaire propose, jusqu'au 8 octobre, une lecture historique de la Fête des Vignerons. Extraits musicaux à l'appui.

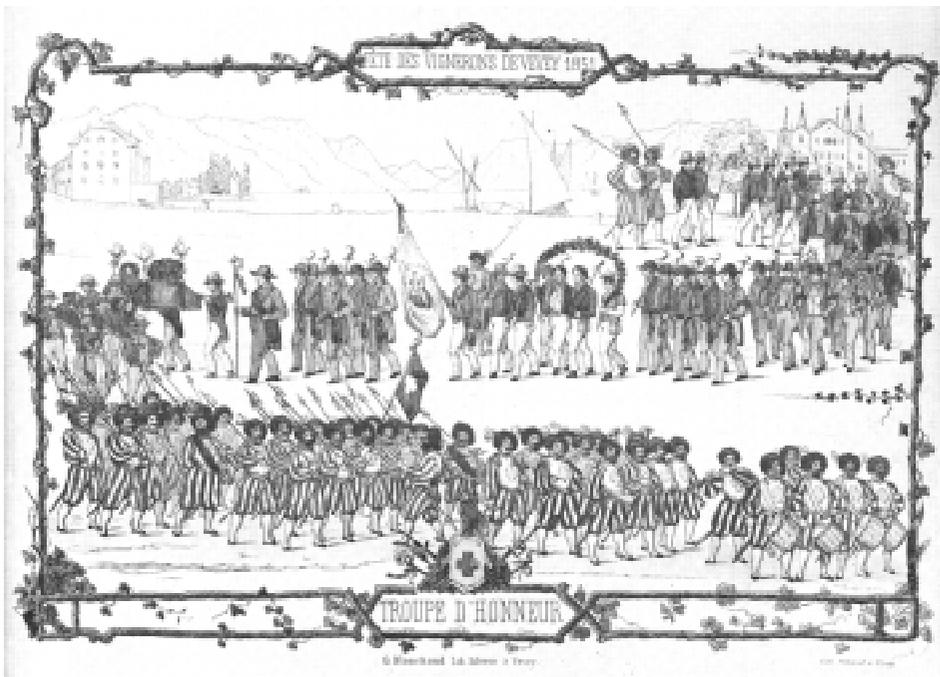


ILLUSTRATION TIRÉE DU LIVRE «DU LABEUR AUX HONNEURS»

Troupe d'honneur: l'Abbé, son Conseil et le corps des Cent-Suisses (Fête de 1851). Lithographie aquarellée de François Bocion.

À travers une série de documents émanant principalement de ses collections, la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) nous entraîne dans la mémoire de la Fête des Vignerons, des parades de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à celles que nous connaissons. Une centaine de manuscrits, livres imprimés, partitions musicales, albums, gravures et enregistrements sonores permettent de replacer chaque Fête dans son contexte et témoignent de l'esthétique de l'époque qui les a vus naître. Parmi ces pièces, signalons notamment une «Chanson des vignolans» de 1772, en patois; le livret officiel de la parade de 1791, dont le texte, censuré par les autorités bernoises, a pu être restitué par la restauratrice de la BCU; un dessin original de Bocion pour la Fête de 1851 ou encore 17 lettres inédites de Gustave Doret à René Morax relative à la Fête de 1905, acquises il y a un mois. La Fête de 1999 sera également présente à travers quelques pages manuscrites aimablement mises à disposition par le librettiste et les compositeurs.

Audio-guides en première

Grande première, la Bibliothèque s'est dotée, à l'occasion de cette exposition, d'audio-guides. Une soixantaine d'extraits musicaux et littéraires (relations d'époque, lues par Gil Pidoux) relaient et enrichissent la documentation présentée dans les vitrines. Tout au long du parcours, le visiteur prend un réel plaisir à (ré)entendre le Ranz des vaches de Viotti, le Chœur de l'hiver de 1905, la Farandole jouée en 55 ou les Signes de tendresse de la dernière édition. Avant de partir, il peut suivre l'évolution de cette cérémonie en chiffres: 2000 places disponibles et 2 représentations offertes au public en 1819; 16'000 personnes attendues à chacune des 16 représentations en 1999.

D.G.

Mémoire d'une Fête – La Fête des Vignerons, jusqu'au 8 octobre 1999, BCU, Palais de Rumine, place de la Riponne, Lausanne. Entrée libre. Se renseigner au 021/316 78 31 pour les horaires d'ouverture.



Le monde magique de Victor Brauner

Peuplée de figures symboliques et mythiques, la peinture de Brauner raconte sa vie.

Né en 1903 en Roumanie d'une famille juive d'origine allemande, Brauner est, dès les années vingt, en contact avec les grandes avant-gardes de ce siècle, dans une Bucarest très active au sein du réseau artistique européen. Chassé par un régime autoritaire, il s'installe à Paris en 1930. Il y côtoie Yves Tanguy, Brancusi et André Breton. Très vite adopté par le groupe surréaliste, il participe à toutes ses expositions.

En 1941, il se réfugie à Marseille. Les autorités américaines lui refusent le visa qui lui aurait permis de gagner les Etats-Unis avec Max Ernst, Breton et Duchamp. Cet échec sera indirectement la cause d'une passionnante évolution de sa peinture. Caché durant toute la guerre au fin fond d'une vallée des Basses-Alpes, sous une fausse identité, il est contraint d'utiliser des matériaux de fortune. Après sa rupture avec le surréalisme en 1948, l'artiste va vers un style toujours plus personnel, emprunte aux arts primitifs, mais aussi aux sciences occultes, pour exprimer des archétypes universels. Habité de visions prophétiques, Brauner restera un insoumis ne cessant de dénoncer la tyrannie sous toutes ses formes.

D.G.

Victor Brauner ou l'enchantement surréaliste, jusqu'au 10 octobre, Fondation de l'Hermitage, route du Signal 2, Lausanne. Conférences, animations pour adultes et enfants, s'adresser au 021/320 50 01.